

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT (E)
INTERNATIONAL (E), CHEF DE L'EQUIPE EN CHARGE DE L'APPUI A L'ELABORATION D'UNE
STRATEGIE DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ AU TCHAD**

002/TCD/01/2021/IC

11/01/2021

Pays :	Tchad
Projet :	Appui à la diversification de l'économie tchadienne
Lieu de travail :	« home based », et N'Djaména en République du Tchad avec des déplacements dans un nombre limité des villes de provinces représentatives de l'entrepreneuriat féminin au Tchad
Titre des postes :	Consultant (e) international (e), chef (fe) de l'équipe en charge de l'appui à l'élaboration d'une stratégie de l'entrepreneuriat féminin au Tchad
Type de contrat :	Contrat Individuel [les soumissions de bureau d'étude et le recrutement des collaborateurs ne sont pas autorisés]

Durée de la mission : 40 jours de travail effectif sur une période de 3 mois (février à avril 2021)

Date cible de début de la mission : 15/02/2021

Les Termes de Références (TDR) complets sont à télécharger sur le site le <http://procurement-notices.undp.org/> ou à retirer au bureau du PNUD à N'djamena/Tchad. Les candidats intéressés sont invités à soumettre leurs offres (techniques & financières) de service par courriel en fichier séparé via l'adresse procurement.td@undp.org au plus tard le mardi 26 janvier 2021 à 12 h 00, heure de N'Djamena, en indiquant la référence **002/TCD/01/2020/IC** (si cette référence n'est pas indiquée en objet de votre mail, votre offre ne peut être considérée). Toute demande de clarification doit être envoyée par écrit ou par email à l'adresse suivante : faq.td@undp.org. L'unité compétente répondra par écrit ou par e-mail, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires sans mentionner l'auteur de la question.

1. CONTEXTE

Les femmes sont au cœur des équilibres familiaux, culturels, sanitaires, et sociaux. Elles jouent un rôle central en matière de développement, d'éducation et de santé. A ce titre, leur autonomisation est un enjeu de taille pour la paix, le progrès social, économique et environnemental. Plusieurs programmes, conventions et organisations appuient l'autonomisation des femmes et démontrent que l'égalité des sexes contribue de manière significative au développement économique et durable, notamment le Programme d'Action de Beijing de 1995 ; la Convention sur l'Elimination de toute les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF, 1979) ; l'ONU Femmes de 2010 ; la déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement (AADPD) de 2013 ; etc.).

Pour le Tchad, le décret 1140/PR/PM/07 du 28 décembre 2007 instituant la journée nationale de la femme commerçante et chef d'entreprise en République du Tchad et une série des dispositions ont été prises pour soutenir, encourager et accompagner les initiatives de la femme tchadienne notamment les Loi 36/PR/2015, Loi 29/PR/2015, Loi 26/PR/2017 ; l'ordonnance 12/PR/2012 ; l'Ordonnance 006/PR/2015 ; le décret 2035/PR/2017, le PND 2017 - 2021).

Des ONG et associations nationales des femmes entre autres CELIAF, AFCCET, CIAF Tchad, AFJT, dans leurs activités offrent des espaces de réflexion d'échanges et de formation afin d'aider les femmes à s'orienter et cerner les valeurs de l'entrepreneuriat, ses défis et opportunités d'investissements.

Malgré les multiples appuis des organisations internationales, de l'Etat et des ONG et associations à l'égard des femmes, des efforts considérables restent à accomplir en vue d'éradiquer les facteurs d'exclusion de la femme au processus de développement au Tchad entre autres : l'accès difficile aux ressources, l'analphabétisme, les pesanteurs socioculturelles et les faibles revenus. Cependant, la femme n'a cessé de jouer un rôle essentiel dans l'économie de notre pays. Raison pour laquelle il faut accompagner les femmes entrepreneures à tous les niveaux afin qu'elles parviennent véritablement à participer à la croissance économique.

La mise en place d'une stratégie nationale de l'entrepreneuriat féminin permettra de scruter les conditions d'émergence de l'entrepreneuriat féminin, lesquelles ont été consolidées par la quatrième république qui consacre l'égalité entre les hommes et les femmes, prohibe toutes les formes de discrimination à leur égard et incite les pouvoirs publics à mettre en œuvre ces droits et à garantir leur effectivité notamment à travers la parité dans les fonctions électives et publiques.

C'est dans ce contexte que le Ministère du développement industriel, commercial et de la promotion du secteur privé a initié une réflexion visant à élaborer une stratégie nationale de l'entrepreneuriat féminin. Le présent terme de références est élaboré en vue du recrutement d'une équipe de consultants qui sera en charge d'élaborer cette stratégie.

2. OBJECTIFS

L'objectif global de la mission est de réaliser un document de Stratégie Nationale de l'Entreprenariat Féminin au Tchad. De manière spécifique, il s'agit de :

- Identifier les freins et/ ou difficultés à l'entrepreneuriat féminin ;
- Identifier les opportunités d'investissements ;
- Identifier et dresser les difficultés auxquelles font faces les créatrices d'entreprises et les femmes dirigeantes ;
- Identifier et adresser les facteurs objectifs de la création d'entreprise par les femmes (famille, expérience, et réseau) ;
- Identifier les leviers de performance ;
- Rendre disponible un document de stratégie nationale de l'entreprenariat féminin au Tchad.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

Au terme de la présente étude, les résultats suivants sont attendus :

- Des difficultés à l'entrepreneuriat sont connues ;
- Des opportunités d'investissements sont identifiés ;
- Des facilités de financement sont proposées
- Des voies d'accès à l'information, à la formation, aux marchés et à la terre sont connues ;
- Des pistes de solutions de migration des femmes commerçantes et entrepreneures de l'informel vers le formel sont proposées ;
- Des pistes de fédération des femmes commerçantes et entrepreneures sont proposées
- Un document de stratégie nationale de l'entreprenariat féminin sur la base des concertations entre l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques, de la convergence et de la complémentarité de l'ensemble des services publics, des associations de la société civile et des organisations non gouvernementale.

4. MÉTHODOLOGIE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

Sous la supervision directe de l'Economiste Principal du PNUD et du Directeur Général du Ministère en charge de la promotion du secteur privé, les prestations des consultants (un international, chef d'équipe, et un national) couvriront le champ de travail défini précédemment.

- Un briefing (éventuellement virtuel) sera organisé au démarrage de la mission. Les consultants rencontreront le bureau du PNUD et les services compétents du Ministère.
- Un rapport d'étape décrivant les grandes lignes de la méthodologie et les premiers résultats et documents de référence sera déposé 10 jours de travail effectifs après le début de la consultation.

- Un rapport (complet) provisoire sera déposé 25 jours de travail effectifs après la validation du rapport d'étape. Ce rapport fera l'objet d'un atelier de validation technique.
- Un rapport final prenant en compte toutes les observations de l'atelier de validation sera déposé 5 jours de travail effectifs après l'atelier de validation.

Dans le cadre de ce travail, et en raison de la crise sanitaire de COVID-19, une partie des tâches du Consultant international pourra se faire à distance en étroite collaboration avec l'équipe de supervision. Néanmoins, le consultant devra être sur place à N'Djaména au démarrage de la mission et lors de l'atelier de validation technique du rapport.

5. ROLES ET RESPONSABILITES DU/DE LA CONSULTANT (E) INTERNATIONAL (E)

Les services d'un (e) consultant (e) international (e) sont requis pour coordonner l'élaboration de la stratégie de l'entrepreneuriat féminin au Tchad.

5.1 Rôle du/de la consultant (e)

Sous la supervision directe de l'Economiste Principal du PNUD et Directeur Général du Ministère en charge de la promotion du secteur privé, le consultant international, a pour responsabilités spécifiques de coordonner les travaux d'élaboration de la stratégie de l'entrepreneuriat féminin.

5.2 Expérience et qualifications du consultant

Compétences

- Professionnalisme : très bonne connaissance du contexte de développement du Tchad ;
- Communication : être capable d'écrire de façon claire et concise ;
- Travail en équipe : être capable de diriger une équipe ;
- Avoir une capacité de travailler sous pression ;
- Le consultant doit être animé d'un esprit d'ouverture, de neutralité et d'intégrité.

Qualifications

- Un diplôme de niveau minimum équivalent au Master 2 en sciences économiques, planification du développement ou équivalent ;
- Au moins sept (7) ans de travail dans l'élaboration des politiques et stratégies sectorielles ;
- Une bonne connaissance des approches pour l'intégration du genre dans les politiques ;
- Une bonne connaissance de la gestion axée sur les résultats ;
- Une expérience de publications académiques et de travaux de recherche en français ;
- Une expérience de coordination d'équipes de recherche.

6. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées par la présente offre doivent soumettre les documents/renseignements suivants afin de démontrer leurs qualifications :

1. Une proposition technique, comprenant au moins :

- (i) Une note sur la compréhension des TDR et démontrant pourquoi **ils sont** les plus appropriés pour le travail attendu ;
- (ii) Une méthodologie de réalisation des travaux ;
- (iii) Un Curriculum Vitae faisant ressortir : (a) l'établissement de leurs qualifications académiques et professionnelles pertinentes pour la réalisation des services consultants demandés et (b) les adresses mails et téléphone d'au moins 3 **personnes de référence** pouvant établir valablement leurs qualifications professionnelles ;
- (iv) Les copies des diplômes.

2. Une proposition financière

L'offre financière devra spécifier le montant forfaitaire total ainsi que l'échéancier de paiement en fonction des livrables mesurables (qualitatifs et quantitatifs) – paiement en tranches ou après accomplissement total de la mission.

Les paiements sont basés sur les produits/livrables spécifiés dans les TDR.

Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (frais de voyage, per-diem, jours de travail, etc.). Les perdiems ne sont versées que lors de déplacements en dehors de la localité de résidence.

Exemple de présentation de l'offre financière :

Désignation	Unité	Nombre/Quantité	Montant
Honoraires	Homme/jour		
Billet d'avion aller-retour lieu de résidence à N'Djaména	Unité		
Perdiem	Homme/jour		
Location véhicule déplacement en ville	Jour		
Location véhicule mission sur le terrain	Jour		
Frais de communication	Forfait/mois		
Autre frais s'il y a (à préciser)			

Dans le cadre de la réalisation des missions attendues aux termes des présents TDR, les seules facilités que le PNUD pourra accorder aux consultants seront l'usage de ses locaux. Tous les autres frais, y compris ceux de transport en ville, et, le cas échéant sur le terrain, seront à la charge du consultant et devront faire partie de ses coûts.

Les offres incomplètes seront rejetées.

7. EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières. Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les offres financières seront ouvertes et comparées. Le marché ou le contrat sera attribué au consultant techniquement qualifié ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%). Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30.

La proposition technique sera évaluée sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
1. Qualification et expériences pertinentes du soumissionnaire - Un diplôme de niveau minimum équivalent au Master 2 en sciences économiques, planification du développement ou équivalent (10 points) - Au moins sept (7) ans de travail dans l'élaboration des politiques et stratégies sectorielles (10 points) - Une bonne connaissance des approches pour l'intégration du genre dans les politiques (10 points) - Une bonne connaissance de la gestion axée sur les résultats (10 points) - Une expérience de publications académiques et de travaux de recherche en français (5 points) - Une expérience de coordination d'équipes de recherche (5 points)	50
2. Compréhension de la mission - Description claire des résultats et produits attendus de la mission (10 points)	10
3. Méthodologie proposée - Qualité et cohérence de la démarche proposée par rapport aux termes de référence (10 points) - Les activités proposées sont cohérentes et répondent aux objectifs de la mission (10 points) - Les produits sont bien décrits et en ligne avec les résultats attendus (5 points)	25
4. Plan de travail et chronogramme - Qualité du plan de travail (10 points) - Précision et cohérence du chronogramme avec les termes de référence (5 points)	15
Total note technique	100